



# Familles tourangelles

**édito**

## *La solidarité en action*

Solidarité, c'est un mot très souvent employé par les médias ; pour nous, familles nous savons tous les actes qu'il suscite.

La professionnalisation des solidarités ne pourra jamais remplacer complètement les solidarités de gré à gré, de personne à personne, de famille à famille...

Au long de ce journal vous découvrirez l'entraide au sein même des services de l'UDAF, dans une association familiale comme celle de Montlouis ou en Haïti avec Agir pour l'enfant.

Moments forts d'amitié qui sont œuvre de paix.

Bonne lecture

**Colette Pénaud**, *Présidente*  
**Françoise Gillard**, *Vice-présidente*



## Sommaire

Regard sur les solidarités d'aujourd'hui par Pascale Moulévrier .....	p. 2
Nouveau service d'aide aux tuteurs familiaux à l'UDAF 37 .....	p. 3
Le Tribunal d'Instance de Tours a déménagé .....	p. 3
Territoire des villes, territoire des champs : constats et avenir .....	p. 4 à 5
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : lancement de l'année européenne .....	p. 6
Les Echos .....	p. 7
L'Association Familiale de Montlouis .....	p. 8



# Regard sur les solidarités d'aujourd'hui,

par Pascale Moulévrier\*



Le 14 janvier dernier, l'UDAF a profité des vœux de ce début d'année pour proposer une conférence sur la solidarité.

\* Pascale Moulévrier, maître de conférences en sociologie (Institut de Psychologie et de Sociologie Appliquées – Université Catholique de l'Ouest, Angers) a proposé son analyse.

Il n'est pas rare d'entendre au détour de conversations, de lire même parfois dans la presse, qu'« autrefois les gens se parlaient plus », qu'« aujourd'hui on ne communique plus », qu'« on ne connaît plus son voisin », comme autant de « lamentations » sur les dégâts de l'individualisme, et sur la disparition de la solidarité.

Pourtant, nombre de sociologues ont montré par exemple que les sociétés modernes n'ont cessé de créer, recréer de nouvelles communautés d'appartenance : les bandes de jeunes, les communautés de travail ou les relations de voisinage ; que les villes produisent de nouvelles formes de solidarité dues notamment à la proximité du voisinage (demander du sel à son voisin de pallier, surveiller les enfants des autres en bas de l'immeuble...).

En effet, **il n'existe pas une solidarité mais des pratiques de solidarité**, plusieurs manières d'être solidaire, qui varient d'une société à l'autre, d'un groupe social à l'autre. Ces solidarités le plus souvent inscrites au sein d'institutions (la famille, l'Etat, l'entreprise, l'association, etc.) ont pour finalité la cohésion sociale des sociétés dans lesquelles elles se déploient. **Portées pendant longtemps par une logique plutôt charitable, les solidarités se sont transformées, passant par un triple processus de sécularisation, de professionnalisation et de juridicisation, qui les ont placées au cœur des politiques publiques, des projets associatifs et des coopérations internationales.**

Mais quelle que soit la forme qu'elle prenne, on comprend que, dans toutes les sociétés, les individus, les groupes sociaux ont des intérêts à la solidarité, à l'entraide : intérêt de recevoir pour celui qui est aidé, mais intérêt d'obtenir ou de conserver une utilité sociale (plus ou moins consciemment) pour celui qui aide, d'autant plus dans une société où la solidarité affichée est très valorisée.



L'assistance avant la conférence.



**Directrice de la publication :**  
Colette Pénaud

**Rédacteurs :**  
Jean-Louis Garnier, Sophie Hétroy,  
Michel Calandre, Frédérique Depond,  
Pascale Moulévrier, Agir pour l'enfant,  
Colette Pénaud

**Mise en page et impression :**  
Les Presses de Touraine  
IMPRIMERIE EVEN,  
29, rue E. Bugatti 37000 TOURS

**Trimestriel**  
Dépôt légal : mars 2009  
Tirage : 3000 exemplaires

## Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire

21, rue de Beaumont  
37921 TOURS Cedex 9  
**Tél.** 02 47 77 55 00

**E-mail :** familles.tourangelles@udaf37.fr

**Site :** <http://www.udaf37.org>

Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures,  
vendredi fermeture à 16 heures, fermé le samedi.



numéro téléchargeable gratuitement sur [www.udaf37.org](http://www.udaf37.org)



# Nouveau service d'aide aux tuteurs familiaux à l'UDAF 37 à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010



La loi du 5 mars 2007 portant réforme de la Protection Juridique des Majeurs reconnaît le droit à l'information dans les conditions fixées par le décret n°2008-1507 du 30 décembre 2008 relatif à l'aide et au soutien des personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique des majeurs.

Ainsi, un **service d'aide aux tuteurs familiaux** est mis en place à l'UDAF d'Indre-et-Loire à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010.

## Ce service propose :

- ▶ Des entretiens personnalisés sur rendez-vous ou par téléphone sur toute question relative à l'exercice des mesures de protection.
- ▶ Des aides techniques : rédaction des requêtes, établissement de l'inventaire, démarches administratives, établissement du compte rendu annuel de gestion...
- ▶ Réunions d'information et d'échanges
- ▶ Formations à destination des familles, des bénévoles et des professionnels.

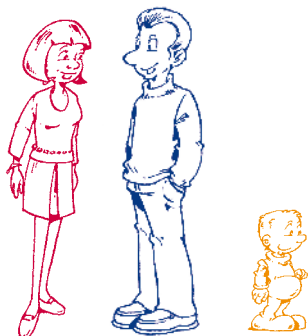


**Une permanence téléphonique est assurée tous les mardis et jeudis après-midi à l'UDAF de 14 h à 17 h.**

### CONTACT :

**Frédérique Depond, juriste : 02 47 77 55 15  
21, rue de Beaumont à Tours**

A terme, ce service sera rattaché au **Point Info Famille** dont l'ouverture est prévue en 2010.



**Le Tribunal d'Instance de Tours a déménagé**

Après la fermeture des tribunaux de Loches et Chinon depuis le 31 décembre 2009 dans le cadre de la nouvelle carte judiciaire, le Tribunal d'Instance de Tours s'est installé dans ses nouveaux locaux, situés à l'adresse suivante :

**Tribunal d'Instance de Tours  
35, rue E. Vaillant  
37000 Tours**

Les numéros de téléphone et de télécopie restent inchangés :

Tél. 02 47 60 27 60  
Fax 02 47 60 27 61







## Un schéma de Cohérence Territoriale pour l'agglomération Tourangelle S.C.O.T.

Réuni en assemblée plénière en novembre 2009, le Conseil de Développement de l'agglomération de Tours, a présenté l'état d'avancement de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération tourangelle.

L'UDAF d'Indre-et-Loire participe à ce Conseil de Développement, représentée par Jean-Michel Mestre, administrateur à l'UDAF.

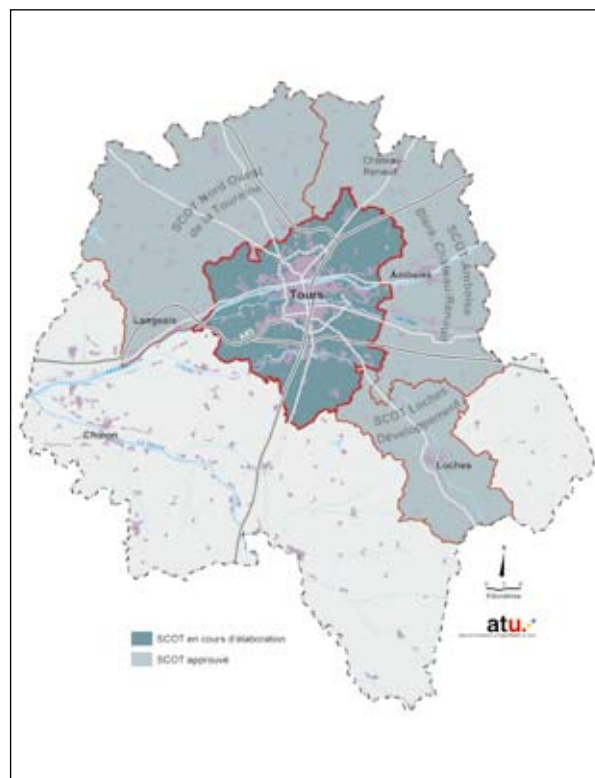
Institué par la loi solidarité et renouvellement urbain, le S.C.O.T. est un document d'urbanisme à l'interface entre les orientations nationales liées à l'aménagement du territoire qu'il devra intégrer et le développement local qui se traduit dans les Plans Locaux d'Urbanisme qui devront respecter ses orientations et dispositions.

Le S.C.O.T. dans le département d'Indre-et-Loire représente un projet pour 40 communes, soit :

- 13,5 % de sa superficie ;
- 61 % de sa population ;
- 62 % de ses emplois.

Elus communaux, départementaux ou régionaux, membres d'associations (notamment en faveur de l'environnement), représentants du monde des entreprises ou de l'agriculture, mettent en commun leur expérience pour aboutir à une vision commune du territoire.

**La connaissance partagée de l'état des lieux du territoire et des caractéristiques de son évolution constitue la première étape.**



## Ce diagnostic territorial pose les constats suivants en termes d'atouts et de faiblesses :

### 1. Un territoire attractif qui connaît une croissance démographique constante ;

Mais un accueil des populations consommateur d'espace avec des territoires qui se spécialisent ;

- Piste de réflexion : localiser les pôles de développement préférentiels, favoriser la diversité de l'habitat.

### 2. Un pôle d'emploi diversifié, moteur de toute la Touraine ;

Avec une trop faible part de l'emploi industriel et des déplacements domicile-travail contraignants ;

- Piste de réflexion : privilégier les tissus urbains mixtes, organiser l'offre de zones d'activité.

### 3. Un territoire reconnu pour la qualité de son patrimoine qui se banalise ;

- Solution envisageable : définir une trame verte pour protéger les espaces riches en biodiversité et proposer des formes urbaines plus respectueuses des sites.

### 4. Une agriculture génératrice d'emplois, de notoriété et de paysages ;

Mais des terres agricoles grignotées par l'urbanisation ;

- Proposition : maintien du potentiel économique et participation de l'agriculture et de la viticulture à l'équilibre des territoires.

### 5. Un territoire accessible au cœur d'une étoile ferroviaire et autoroutière ;

Mais des modes d'urbanisation qui favorisent le recours à la voiture ;

- Proposition : un développement urbain qui privilégie des transports collectifs.

### 6. Des ressources naturelles sur un territoire vulnérable (inondation, pollution, déchets) ;

- Solution : favoriser une prise de conscience écologique et un projet de développement composant avec l'ensemble des ressources naturelles.



## Assises des territoires ruraux Où en sont les territoires ruraux d'Indre-et-Loire en 2010 ?

Michel Mercier ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire a lancé les « Assises des territoires ruraux ».

Les thématiques de ces assises tournent autour de trois axes :

1. Développer les activités économiques et valoriser les atouts des territoires ruraux ;
2. Faciliter la vie quotidienne des populations ;
3. Organiser et animer les territoires.

Trois réunions de travail ont été organisées en novembre dernier à Loches, Chinon, et Sonzay. Les réunions ont conforté l'idée de la prééminence de l'agglomération de Tours sur le département, mais aussi d'une grande différence entre les communes rurales de la grande couronne tourangelle avec le reste du département, mais aussi d'une différenciation des atouts selon les zones du département.

**En ce qui concerne les communes rurales de la couronne tourangelle, le cas décrit par le maire de Sonzay est très représentatif :** Sonzay augmente régulièrement son nombre d'habitants, la construction des maisons d'habitation individuelles est en plein essor, le groupe scolaire tourne à plein, les équipements sociaux et culturels sont à peu près au point, l'animation socioculturelle est dynamique. Mais là où ça ne va pas c'est le domaine économique. Dans le domaine agricole, à Sonzay, comme ailleurs, on constate une concentration de plus en plus importante des exploitations avec une diminution du nombre des agriculteurs et de grandes difficultés à faire installer des jeunes.

La majorité de la population active va travailler sur l'agglomération de Tours ou sa périphérie. Sonzay devient une ville dortoir.

**Pour les communes éloignées de la périphérie de Tours** la question est différente on s'y préoccupe avant tout de leur désertification : réduction du nombre d'habitants, vieillissement de la population, disparition du commerce local, fermeture de nombreuses maisons d'habitations qui ne trouvent pas preneur, absence de tissu économique.

### DES PISTES POUR UNE DYNAMIQUE RURALE :

#### Pour la valorisation des atouts des territoires

Il s'agit de renforcer les atouts existant de notre département tant au niveau des grandes cultures que celui des productions spécialisées qui occupent une place importante : les vins d'appellation, le Sainte-Maure maintenant en AOT (appellation d'origine territoriale). La valorisation du tourisme rural peut encore progresser avec des sites de renommée internationale.

#### Pour faciliter la vie quotidienne des populations

La problématique du maintien des services de santé en monde rural devient dramatique en Indre-et-Loire d'autant plus que dans de nombreuses zones la proportion de personnes âgées est élevée. La piste des maisons médicales assurant la permanence des soins doit être approfondie en allant dans le sens de sa généralisation.

#### Pour l'enseignement et la formation

L'Indre-et-Loire a une longue expérience en matière de regroupement scolaire pour les classes des écoles primaires qui ne pourra jamais être remise en cause. Il faut toutefois travailler sans cesse à son amélioration avec le souci de mettre toujours l'intérêt des enfants en premier dans l'organisation des regroupements et des transports en partenariat avec les accueils périscolaires.

#### Les TIC (techniques d'information et de communication)

Il faut distinguer entre les carences plus ou moins localisées et le renforcement nécessaire en milieu rural

de l'utilisation des TIC dans des domaines variés en analysant à chaque fois les avantages et les inconvénients. Le télétravail peut-être très positif mais ne saurait tout résoudre au plan de l'emploi en monde rural.

**La pauvreté en monde rural** et sa difficile lisibilité chez les familles les plus démunies dont de nombreuses familles d'agriculteurs est un fait préoccupant.

**Le rôle des associations est essentiel en milieu rural.** Elles sont le pilier de l'animation locale et source d'initiatives qui en font la qualité de vie. Si cette relation est bien rodée avec les communes elle reste à inventer au niveau des communautés de communes et méritent d'être soutenues à tous les niveaux. Toutefois elles ne doivent pas servir de compensation à un recul des services publics qui ne se justifierait pas.

#### Organiser et animer les territoires

Le nécessaire maintien des services publics de base (poste, écoles, perception dans les chefs lieux de canton, etc...) et des équipements collectifs de qualité a été unanimement souligné à la fois comme élément de qualité de vie dans les communes rurales, mais aussi comme facteur déterminant indispensable à une activité économique.

**Travailler à une complémentarité Espaces Ruraux Espaces Urbains est nécessaire. Les espaces ruraux se situent souvent en position défensive par rapport aux grandes agglomérations voisines. La raison pousserait au contraire à envisager un étoffement démo-économique des petites villes qui aurait l'avantage de raccourcir les migrations quotidiennes pour le travail et d'en faire des acteurs de vitalité économique comme cela se voit dans d'autres régions.**

Le maintien de la qualité du réseau routier local, l'amélioration des transports collectifs et le covoiturage permettront d'éviter l'enclavement de nombreux villages.

**Malgré une ambiance quelquefois pessimiste ces assises ont eu le grand mérite de faire connaître des réalisations originales et dynamiques de vitalité du monde rural tourangeau et mis en lumière de réelles potentialités.**

Michel Calandre,  
Administrateur à l'UDAF





# Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

**2010**  
Année européenne  
de lutte contre  
la pauvreté  
et l'exclusion sociale

La Commission européenne et la Présidence espagnole ont lancé, le 21 janvier, l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale lors d'une conférence de haut niveau au ministère de la Santé et de la Politique sociale à Madrid.

Les objectifs clés de cet engagement européen 2010 sont de renforcer la conscience du public et de renouveler l'engagement politique de l'Union Européenne et de ses États membres dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le fil conducteur de cette année est de donner voix aux inquiétudes des victimes de la pauvreté et de l'exclusion sociale tout en encourageant les citoyens européens et les autres acteurs à s'engager sur ces questions importantes. Cette année européenne cherche également à remettre en question les stéréotypes et les perceptions collectives liés à la pauvreté.

**Cette initiative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion est saluée par l'UDAF d'Indre-et-Loire dont l'engagement auprès des plus démunis correspond aux valeurs défendues dans son projet associatif. La participation de l'UDAF au Conseil Economique et Social Régional (CESR) dont un des axes de travail est l'implication dans la lutte contre la pauvreté, témoigne de cet engagement. Michel Calandre et Colette Prevosteau respectivement administrateurs de l'UDAF 37 et de l'UDAF 28 sont membres du CESR.**

Lors de sa session plénière du 22 janvier 2010, le CESR a rappelé le travail engagé lors de la précédente mandature qui avait donné lieu à la publication, en 2007, d'un premier rapport intitulé « *Travailleurs pauvres en région Centre : quelles politiques pour réduire les inégalités dans le logement et les transports ?* »

Le CESR présente un nouveau rapport « *Population active et pauvreté en région Centre* » et livre une analyse de la pauvreté en région Centre à partir des revenus. Cet angle d'attaque permet d'identifier les personnes concernées par la pauvreté, de connaître les raisons et les conséquences de cette condition. **Il apparaît ainsi que 366 264 personnes, en région Centre, ont des ressources ne leur permettant pas de vivre selon le niveau de dépenses minimum retenu par le CESR.** Une présentation des dispositifs sociaux mis en place et de leurs limites amène le CESR à faire des propositions d'actions et d'améliorations du système.

Il entend interpellier fortement les décideurs publics, afin qu'ils se saisissent de ces analyses, déjà soulevées lors du précédent rapport de 2007, pour envisager une prise en compte rapide de situations qui n'ont que trop duré et qui s'aggravent. Il est temps, selon le CESR, pour la puissance publique d'adopter une politique volontariste et coordonnée face à ces difficultés grandissantes, qui risquent de causer des drames irréversibles, que le secteur caritatif, en tant que palliatif (le dernier rapport du secours catholique en témoigne) a de plus en plus de mal à enrayer.

Le CESR se tient à la disposition des collectivités pour leur apporter une expertise sur le sujet, dans l'optique d'une mise en œuvre des mesures proposées. Ce n'est pas parce que la responsabilité de l'Etat est essentielle dans ce domaine, à travers les lois et les règlements, que l'ensemble des mesures prises par les collectivités locales comme par des dispositifs collectifs gérés paritairement ne doivent pas tenir compte du phénomène de pauvreté.

**POUR ALLER PLUS LOIN :**

Site officiel  
de l'année européenne  
[www.2010againstpoverity.eu](http://www.2010againstpoverity.eu)

CESR de la région Centre :  
[www.cesr.regioncentre.fr](http://www.cesr.regioncentre.fr)



# LES ÉCHOS



**Agir pour l'enfant  
se mobilise pour  
les enfants  
d'Haïti**

**L'enjeu de l'engagement d'une association comme la nôtre en Haïti est à situer dans le contexte démographique du pays : 50% de la population a moins de 20 ans et près de 38% moins de 14 ans. La situation déjà très précaire pour de nombreux enfants a été terriblement aggravée par le séisme du 12 janvier et ses conséquences.**

Ce n'est que deux jours après la catastrophe que nous avons pu contacter notre correspondant sur place et au bout d'une dizaine de jours que nous avons pu être rassurés sur le sort de tous les enfants : ils étaient saufs mais pour certains très affaiblis car une crèche n'avait pu être ravitaillée.

L'une des crèches que nous soutenons a subi des dommages obligeant le personnel à organiser la vie des enfants à l'extérieur.

**Dans un premier temps notre mobilisation a eu pour objectif d'assurer, grâce aux premiers dons reçus, l'organisation de l'approvisionnement en eau, vivres et en produits d'hygiène et à faire parvenir les premières aides financières pour acquérir le nécessaire sur place.**

Nous avons avant le séisme 40 enfants en cours d'adoption, à ce jour 20 enfants sont arrivés dont 3 en Indre-et-Loire et 12 familles attendent encore leur enfant.

Concernant les enfants ou adolescents parrainés par des membres de l'association, un recensement est en cours.

**Et pour l'avenir ?** Nous sommes déjà entrés dans la seconde phase de notre engagement : **envisager la reconstruction ou la réparation des bâtiments, le rééquipement nécessaire et la prise en charge des enfants qui vont être confiés aux crèches.** Par ailleurs, de nouveaux parrains qui se sont engagés depuis le séisme permettront à davantage d'enfants d'être scolarisés en continuant à vivre dans leur famille d'origine. De même pour des parrainages de « nounous » dont le rôle est d'étoffer le personnel des crèches.

Trois membres de l'association sont partis à Port-au-Prince les bagages chargés de médicaments, ils évaluent les besoins avec nos partenaires haïtiens afin de définir la poursuite de l'aide à apporter.

**Notre action doit absolument s'inscrire dans la durée pour permettre à ces enfants de se projeter dans l'avenir.**

AGIR POUR L'ENFANT remercie sincèrement l'UDAF pour le soutien qu'elle a lui a manifesté dès l'annonce du séisme.

*N.B : Jusqu'à une date indéterminée, nous n'envoyons plus de nouveaux dossiers de demande d'adoption.*



## CONTACT :

**Président : Guy Braud**

7 rue du coteau – 37300 Joué-lès-Tours - Tél. : 02 47 53 86 02

**[contact@agirpourenfant.asso.fr](mailto:contact@agirpourenfant.asso.fr)**

**[www.agirpourenfant.asso.fr](http://www.agirpourenfant.asso.fr)**



*Hortense fait parties des enfants récemment arrivés en France.*



## Avis aux associations familiales adhérentes de l'UDAF

Vous avez des dates d'événements, d'actions, de partenariats que vous souhaitez communiquer. Nous vous invitons à les publier dans Familles Tourangelles. Pour cela, vos informations devront nous parvenir 6 semaines avant la parution de Familles Tourangelles.

**Pour toutes informations complémentaires :**



**Sophie Hétroy au 02 47 77 55 76**

**Jean-Louis Garnier au 02 47 77 55 74**

**[familles.tourangelles@udaf37.fr](mailto:familles.tourangelles@udaf37.fr)**



## Pour des démarches administratives simplifiées

Le service en ligne **[mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)** propose, gratuitement, la création d'un compte individuel afin de réaliser certaines démarches administratives.

Déjà à quelques 400 000 comptes ont été créés depuis 2009.





# L'Association Familiale de Montlouis



## Une équipe de 18 administrateurs aidés de bénévoles

Sensible également aux problèmes de santé rencontrés par les familles et soucieux, elle apporte son aide par l'organisation de la randonnée «Mucoviscidose». Les bénéfices sont reversés à l'association *Vaincre la mucoviscidose*. Prochainement, une nouvelle marche sera organisée.



## 560 familles adhérentes pour l'activité 2008 – 2009

- 393 membres actifs
- 167 membres sympathisants

Une fois par an, une sortie est organisée pour les familles.



## 477 participants aux activités proposées

- Gymnastique volontaire adultes et seniors : 166
- Gymnastique volontaire enfants « Eveil Sportif » et « Multi-Sports » : 77
- Yoga : 83
- Atelier «Couture» : 13
- Randonnée pédestre : 138



## 167 membres sympathisants qui contribuent à la réussite des 3 bourses organisées dans l'année

- **Bourse aux vêtements de printemps :**  
du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2010.
- **Bourse aux vêtements d'hiver :**  
du 20 au 23 septembre 2010.
- **Bourse aux jouets au profit du téléthon :**  
du 15 au 18 novembre 2010



## Nelly Frapsauce, membre de l'association Familiale de Montlouis, administratrice à l'UDAF, représente celle-ci au CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de Montlouis.

### Gymnastique volontaire adultes :

Le lundi de 18h30 à 19h30 et 19h45 à 20h45 ; le jeudi de 9h à 10h, 18h30 à 19h30 et 19h45 à 20h45.

### Gymnastique douce :

Le jeudi de 10h15 à 11h15.

### Gym tonic :

Le jeudi de 18h45 à 19h45 ; le mardi de 9h à 10h et 10h15 à 11h15.

### Yoga :

Le lundi de 18h30 à 20h ; le mardi de 18h30 à 20h et de 20h à 21h30 ; le vendredi de 8h45 à 10h15 et de 10h20 à 11h50.

### Randonnées (sportive, découverte ou familiale) :

Le lundi de 13h30 à 16h30.

### Éveil sportif pour enfants

(2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de maternelles) :

Le lundi de 17h à 18h15 ; le vendredi de 17h à 18h15.

### Multi-sports (enfants du CP et CM2) :

Le mercredi de 10h à 12h ; le vendredi de 17h à 18h15.

### Couture :

Le mardi de 13h30 à 16h30.

### Passe-temps créatifs :

Le vendredi et samedi de 14h à 17h (8 €/ 3 heures).

**Pour tous renseignements :  
Tél. 02 47 50 95 62**

